TITUS
DE CIVILISATION
INDIENNE
N° 12125 b

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 13 MAI 1939.

Président : M. Ch. Samaran.

Membres présents. — MM. J. Allard, J. Bayet, A. Bazouin, H. J. Botschuyver, A. Bourgery, A. Boutemy, Mlle H. Boyer, MM. V. Buescu, J.-G. Cahen, G. Caillaud, E. Carrette, O. Chennevelle, L. Cohn, J. Cousin, A. Dain, R. Durand, M. Durry, A. Ernout, Mlle J. Ernst, Mme Fernandez, MM. M. Gautreau, R. Guastalla, P. Guberina, Mlles A. Guillemin, Y. James, MM. F. Laforgue, N. Lascu, E. Laterrade, P. Lavedan, Mme Lebègue, MM. Ch. Mantoux, J. Marouzeau, Mgr J. de Mayol de Lupé, MM. J. Mellot, L. Mertz, J. Molager, R. Noiville, Ch. Picard, A. Pinaud, M. Pointeau, Mlle A. Tachauer, MM. F. Thomas, W. Truszkowski, Mlles H. Veil, J. Vielliard, H. et J. Wuilleumier.

Communications du Bureau.

M. Marouzeau fait connaître les dernières mesures prises pour l'excursion de Besançon.

Pour l'attribution de la bourse d'étudiant mise à la disposition de la Société par le Comité du Mémorial de Saint-Denys, il propose la constitution d'une Commission, qui sera composée de l'Administrateur de la Société, de M. Ernout, directeur d'études à la Faculté, de Mgr de Mayol de Lupé et de M. Pinaud, représentants du Mémorial.

M. Marouzeau salue les membres étrangers présents à la séance : M. Boutemy, de Bruxelles ; Mlle Ernst, de Lausanne ; M. Botschuyver, d'Amsterdam ; M. Buescu, de Bucarest ; M. Lascu, de Cluj ; M. Guberina, de Zagreb ; M. Truszkowski, de Varsovie.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. Boutemy présente les résultats d'une étude sur les *scribes et décorateurs du IXe au XIIe siècle à l'abbaye de Saint-Amand.*

Les bibliothèques monastiques des vallées de la Scarpe et de l'Escaut n'ont guère souffert lors de la Révolution et nous offrent encore des ensembles imposants de manuscrits qui constituent un précieux champ d'études pour les paléographes et pour les historiens de l'art. Parmi ces

bibliothèques, il en est une qui mérite une attention spéciale par sa richesse en classiques latins : celle de l'abbaye de Saint-Amand, dont on possède plus de deux cents manuscrits échelonnés du VIIIe au XIIIe siècle, dont l'étude et le classement chronologique sont facilités par l'existence de trois catalogues anciens. Le premier (début du XIe siècle), tiré du ms. 1828.30 de Bruxelles, était attribué jadis à l'abbaye d'Anchin ; M. J. Gessler a démontré l'impossibilité de cette origine et M. Boutemy croit le catalogue issu de Saint-Amand. Il ne concerne que la bibliothèque scolaire. Un second, ayant le même objet, a été dressé dans le deuxième quart du XIIe siècle (ms. 39 de Valenciennes) ; un troisième, composé vers 1170-1180 (Bibl. nat., ms. lat. 1850), donne le contenu de toute la bibliothèque. Ce catalogue a été divisé par son auteur en deux parties : 1° les manuscrits qui constituaient la bibliothèque lorsqu'il en a pris la direction ; 2° les accroissements réalisés par ses soins. Dans la première partie, le bibliothécaire a noté les noms des donateurs connus à côté des volumes, ce qui fournit parfois des indications précieuses pour la datation des manuscrits subsistants que l'on peut reconnaître dans cet inventaire.

L'activité des copistes à Saint-Amand s'est exercée dans des domaines fort différents, mais on y discerne deux tendances très sensibles : au IXe et au Xe siècle, la faveur va autant, sinon plus, aux auteurs de l'antiquité classique et à leurs commentateurs ou imitateurs du début du moyen âge et de la renaissance carolingienne qu'aux écrivains d'inspiration chrétienne ; après un ralentissement de la copie des manuscrits au XIe siècle, le *scriptorium* connaît un grand regain d'activité au XIIe siècle, surtout dans la deuxième moitié, mais alors au profit des Pères de l'Église et, en particulier, de saint Augustin.

Après avoir évoqué ainsi dans ses grands traits l'histoire de la bibliothèque de Saint-Amand et signalé les nombreux manuscrits de classiques latins qui en sont issus, M. Boutemy montre en projection quelques illustrations de manuscrits de Saint-Amand, du IXe à la fin du XIIe siècle.

— M. Samaran félicite M. Boutemy des résultats auxquels l'ont déjà conduit ses recherches, en soulignant l'intérêt de telles enquêtes historiques et analytiques, et lui souhaite le meilleur succès pour l'achèvement du travail qu'il prépare sur l'histoire du *scriptorium* de Saint-Amand, sujet d'étude où trouvent leur compte philologues classiques, historiens de la littérature latine du moyen âge, paléographes et historiens de l'art.

II. — M. Durry étudie *le vocabulaire militaire dans le « Phormion » de Térence*. Voulant montrer l'importance que le vocabulaire militaire a dans la langue et la littérature latines, il a volontairement étudié à ce point de vue un texte aussi peu militaire que possible.

Il y a pourtant relevé *accingor*, qu'on a voulu à tort attribuer au parler rural, — *subvenire*, — *instruere*, — *conflictare*, — *coitio*, qui remplace *coetus* employé par Plaute dans un cas similaire, — *sustinere*, — *ludere*, qui, dans le sens de « s'escrimer », sera précisé par *armis* dans tous les textes ultérieurs, si bien qu'il faut admettre que *ludere* s'accompagnait ici de gestes menaçants et expressifs qui soulignaient une allitération et terminaient le dialogue par un jeu de scène amusant, — *phalerata dicta*, image audacieuse qui doit venir du modèle grec, — alors que *subcenturiatus* est un terme proprement romain.

Dans sa conclusion, M. Durry remarque que quasi toutes ces métaphores militaires sont absentes des comédies de Plaute, dont les mots militaires sont plus techniques. C'est que le vocabulaire militaire de Térence est un vocabulaire distingué, qui sent la *cohors amicorum* et la conversation d'officiers. Il se répandra d'autant plus aisément dans une littérature qui va sans cesse se poliçant et, en effet, nous pourrons le suivre de l'*acies forensis* de Cicéron à la *militia Christi* des apologétistes.

— M. Samaran remercie M. Durry de cette première contribution qui fait bien augurer de l'enquête projetée par M. Durry sur le vocabulaire militaire des Latins en général.

— M. Marouzeau montre par quelques exemples comment les faits relevés par M. Durry sont d'accord avec certain caractère général du vocabulaire de Térence.

— A M. Dain, qui demande s'il y a dans les textes étudiés des traces d' « argot militaire », M. Durry répond que seuls certains graffiti en fourniraient des éléments.

II.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1939.

Président : M. A. Giffard.

Membres présents. — MM. H. Bernès, A. Bruhl, B. Clariana Pascual, J. Cousin, A.-M. Desrousseaux, P. Fabre, Mlle A. Freté, MM. E. Garreau, A. Grenier, Mlle H. Konrad, M. J. Marouzeau, Mgr J. de Mayol de Lupé, MM. P. Noailles, Ch. Pagot, Mlle H. Pétré, MM. F. Préchac, Ch. Samaran, Mlles M.-L. Soustre, A. Tachauer, M. J. Toutain, Mlle J. Wuilleumier, M. J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. Giffard, président, ouvre cette séance en faisant observer qu'elle est la première depuis l'entrée en guerre de notre pays, la date de la